

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 JUILLET

DÉMISSION DE M. DE FREYGINET
Et reprise de démission

La Chambre avait voté les crédits supplémentaires de 1890 et 1891 et n'attendait plus que l'adoption du Sénat pour se séparer. Mais avant de prononcer la suspension de la séance pour permettre au ministre des finances d'aller au Luxembourg et d'en revenir avec les crédits votés, M. de Freycinet a demandé samedi à la Chambre de voter, conformément aux conclusions du rapport déposé par M. Antonin Proust, le crédit extraordinaire pour 1891 de 600,000 francs pour l'isolement et l'agrandissement des bâtiments de l'École polytechnique.

La Chambre ayant refusé de passer à la discussion des articles, M. de Freycinet a quitté la salle des séances en déclarant qu'il allait porter au Président de la République sa démission de président du conseil et de ministre de la guerre.

Cette nouvelle a produit une profonde stupéfaction.

« Nous l'avons, en dormant, échappé belle », ont pu se dire samedi, vers le coup de cinq heures, les quelques somnolents députés encore assidus aux séances de la Chambre.

Ils étaient à peine remis de la secousse provoquée la veille par la démission de M. Ribot, et voilà qu'un nouvel émoi était excité par la démission de M. de Freycinet.

Tous les deux sont partis ; tous les deux, il est vrai, sont revenus.

A 4 h. 25, M. de Freycinet annonçait qu'il allait donner sa démission.

A 4 h. 35, il convoquait ses collègues.

A 4 h. 35, il était fermement résolu à se retirer.

A 5 h. 25, il était résolu à rester.

La crise de vendredi pouvait devenir sérieuse ; celle de samedi n'a été qu'une petite comédie. Mais ces sorties et ces rentrées bruyantes, se produisant à propos d'incidents imprévus, témoignent d'un état d'esprit peu rassurant.

INFORMATIONS

Samedi soir, dans les couloirs de la Chambre, on prétendait que, las de lutter contre certaines intrigues ayant pour but de livrer la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères à l'ambition d'un collègue à qui son ministère ne suffirait plus, M. de Freycinet saisissait cette occasion pour rentrer sous sa tente.

LES CHEMINS DE FER

Le mouvement gréviste s'est sinon apaisé, du moins complètement ralenti.

La matinée s'est passée sans incident notable dans les diverses Compagnies.

Enfin, et c'est peut-être une des causes les plus sérieuses de l'arrêt dans la grève, le mouvement n'a pas été suivi dans les départements, tout au moins pour les décisions immédiates.

L'état général des Compagnies est satisfaisant : à la Compagnie d'Orléans, la grève paraît terminée ; au Nord, aucun des agents dont le service intéresse la sécurité des voyageurs n'a quitté son poste ; il en est de même dans les autres Compagnies, et c'est là le point important.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

La Paix a reçu de Bruxelles la nouvelle que le général Boulanger, fatigué de la vie qu'il mène en exil, surtout maintenant qu'il va se trouver seul, songerait à rentrer en France

pour faire réviser son procès, et qu'il profiterait de l'enterrement de M^{me} de Bonnemain pour se faire arrêter à Paris.

Cela nous promet des incidents curieux pour cette semaine, si le fait avancé par la Paix est exact.

SUPPRESSION DES IMPÔTS

Rassurez-vous, ce n'est pas en France.

La Diète de Gotha est saisie d'un projet supprimant l'impôt pendant trois mois, vu l'état florissant des finances du grand-duché.

Heureux contribuables!!!

Passeports refusés par l'Allemagne

Voici les faits signalés par le Figaro et auxquels il a été fait allusion à la Chambre, faits qui témoignent des insolentes mesures adoptées par l'Allemagne dans le but de fermer, en dépit des traités, le marché alsacien-lorrain à notre industrie et à notre commerce :

« 1° Une des plus grosses fabriques de passementeries et de boutons, dont le représentant faisait, depuis quinze ans, des voyages trimestriels à Metz, à Strasbourg et dans les principales villes de cette contrée, a reçu avis, sans autre explication, que le passeport était refusé.

« C'est la maison Goulette, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et rue de la Banque, 22. M. E. Goulette est le vice-président de la chambre syndicale de la passementerie, mercerie, boutons et rubans.

« Son représentant, âgé de quarante-neuf ans, n'est ni soldat, ni Alsacien, ni Lorrain, ni associé à une ligue quelconque ou à une société s'occupant de politique ; il allait là-bas pour faire uniquement les affaires de sa maison ; et, pendant quinze ans, son séjour en

territoire annexé n'a jamais donné lieu au plus petit incident.

« Il n'y a donc pas le moindre prétexte pour le refus d'un passeport que l'on a toujours accordé jusqu'à présent à cette même maison et ce même voyageur.

« 2° La maison Ancelot, 12, rue du Hanovre, est dans un cas absolument identique. M. Ancelot est le président de la chambre syndicale des tulles et dentelles.

« Le refus non motivé d'un passeport lui a été signifié il y a huit jours ; et son représentant allait en Alsace à chaque trimestre depuis nombre d'années. On ne comprend donc pas l'argument que donnait à l'un de nos confrères l'ambassade d'Allemagne :

« Rien n'est changé, dit-elle, rien n'est aggravé dans la formalité des passeports : le visa refusé est une affaire purement individuelle et notre gouvernement n'examine que la personne ou la situation spéciale du postulant. »

« 3° Même refus, sans autre explication, a été signifié, il y a douze jours, à une des plus importantes maisons de rubans, soieries, dentelles et lainages : MM. Gaillot, Guinot et C^{ie}, ancienne maison Ducrocq, 24, avenue de l'Opéra.

« Nous pourrions citer dix autres exemples, si les fabricants atteints par cette mesure nous donnaient l'autorisation.

« Ajoutons que la plupart des maisons qui n'ont pas éprouvé ce refus officiel de l'ambassade n'ont reçu, depuis plus d'un mois, aucune réponse à leur demande de passeport, qui mettait jusqu'alors une semaine tout au plus à leur parvenir.

« Or, les représentants devant se mettre en route chaque année dès le 1^{er} juillet pour l'Alsace-Lorraine, il en résulte qu'une autorisation qui n'est pas donnée avant cette date équivaut à une autorisation refusée.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE

Par René BAZIN

Elle considéra un instant l'équipage arrêté devant elle. Le coin de sa bouche mince se souleva involontairement, par une surprise de sa nature qui était vive et enjouée dans le monde. Mais tout de suite la volonté réprima ce mouvement désordonné. Et elle dit, de sa voix qui n'avait ni timbre ni chant, mais très douce pourtant :

— Vous venez pour entrer chez nous ?

Le Bolloche, un peu déconcerté, répondit :

— Oui, madame, si vous avez de la place.

— Nous vous en ferons une, mon ami, et nous vous servirons de notre mieux.

— D'ailleurs, je ne vous demande pas la charité, j'apporte mon ménage.

— Et jusqu'à votre chat !

— Tout cela est à vous, reprit-il en désignant d'un geste large l'âne, la voiture et le chargement ; je n'y mets que deux conditions.

— Lesquelles ?

— Tout à l'heure, une de vos inférieures...

— Vous voulez dire une de nos sœurs ?

— Oui. Je suis un ancien soldat, voyez-vous : pour moi, tout ce qui n'est pas un supérieur est un inférieur. Eh bien ! votre sœur m'a appelé « petit bouhomme », je n'aime pas cela.

— Il faudra nous pardonner si nous recommençons, dit la sœur, sur le visage de laquelle le même sourire léger reparut : c'est un peu l'usage chez nous.

— Et puis, je voudrais savoir si on a la liberté de son opinion ici ? Je préfère vous le dire tout de suite, je ne crois pas à grand-chose, moi, je ne suis pas dévot, je ne fais pas de mômeries. Et si on n'a pas la liberté de son opinion, je me remmène !

Le Bolloche disait cela de son plus grand air. Il s'aperçut avec étonnement que la sœur souriait pour tout de bon, d'un sourire si épanoui, si profond, si jeune, qu'il en perdit contenance.

— Dame, fit-il, puisque c'est mon opinion ?

— Ne craignez rien, répondit-elle : nous avons plusieurs petits bonshommes qui pensent comme vous.

Puis elle descendit le perron, et vint donner

la main, pour l'aider à sortir de la voiture, à la mère Le Bolloche, tout effarée des audaces de son mari.

Celui-ci avait déjà commencé à dételé l'âne.

— Conduisez-le à l'écurie, dit la sœur, là-bas... oui, c'est cela... tournez à gauche... devant vous maintenant.

Autour de Le Bolloche s'étendaient de nombreux bâtiments de service, porcherie, écurie, poulailler, étables, et, sur la pente de la colline, du côté opposé à celui de l'entrée, un vaste champ de seigle avec des cordons de pommiers nains. Dans les allées se promenait une population lente, voûtée, cassée, débouchante, de vieillards. Il y avait autant de béquilles que de jambes saines. Le vent maussade qui, là-haut, chassait des nuées fumeuses, aurait pu, sans se gêner, coucher à terre ces pauvres ruines humaines. En les regardant, Le Bolloche s'attendrit sur son propre sort. Il dételé l'âne, l'attacha devant une crèche, et le combla de foin. « Toi, au moins, dit-il, tu ne souffriras pas. » Ensuite il se mit à décharger la voiture, et commençant par la bourriche, il enleva les baguettes qui retenaient captifs le coq et la poule. A peine sorti, le coq

battit des ailes, et chanta. La poule se frotta le bec aux touffes d'herbe de la cour, et picora, sans le moindre trouble.

Le vieux Le Bolloche, qui avait en ce moment la comparaison triste, leva les épaules.

— Les bêtes, murmura-t-il, ça ne s'aperçoit de rien : ici, là-bas, tout leur est égal.

Et, du revers de sa manche, il essuya une larme que personne heureusement n'avait vu couler.

III

C'étaient bien des ruines, en effet, ces pensionnaires de Jeanne Jugan, ruines de toutes sortes et de toutes provenances. Les uns avaient toute leur vie miséré, les autres étaient déchus d'une petite aisance ou même d'une fortune. Les causes qui les avaient amenés là, dans cet abri où la charité se faisait aveugle pour les recevoir, variaient peu : c'était le malheur pour quelques-uns, l'inconduite pour beaucoup. Certains avaient usé vingt professions, couru l'Europe et l'Amérique, photographié des noces de boutiquiers à Paris, ramassé des escargots pour les restaurants, cueilli de la mousse pour les fleuristes dans les bois de Viroflay et lacé des bœufs sauvages dans les prairies de la Plata ; ils avaient essayé de tout, n'avaient

« La saison est donc très compromise, sinon tout à fait perdue, pour ces fabriques françaises, puisque nous avons dépassé la mi-juillet. »

Voilà ce que la Chambre a ratifié vendredi par son vote de confiance et son silence.

Entendez les républicains : ils ont relevé la patrie ; ils l'ont faite si grande et si forte, que, dans un fier isolement, elle impose à l'Europe entière le respect de la terreur.

Mais voilà qu'un député s'avise de réclamer quelques renseignements sur la situation du commerce français vis-à-vis des passeports allemands : aussitôt le gouvernement s'affole ; la Chambre, qui a d'abord manifesté de la curiosité, tremble de son audace ; et les journaux de gauche poussent des clameurs d'effroi.

Et cette France que nos Rois ont faite si grande et si fière, en est réduite, sous le ministère d'un Ribot et d'un Freycinet, à ne pas même oser interroger son gouvernement sur une question de passeports et de commis voyageurs !

ÉTRANGER

New-York, 17 juillet.

D'après les dernières nouvelles reçues du Chili, un incendie sans précédent dans les annales de l'Amérique du Sud aurait détruit une partie de la ville de Santiago.

Les pertes dépasseraient deux millions de dollars.

La légation anglaise serait brûlée avec les archives et tout le mobilier du ministre.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général de Miribel quitte Paris aujourd'hui pour se rendre dans l'Est, accompagné d'une vingtaine d'officiers appartenant à l'état-major général de l'armée et au gouvernement militaire de Paris.

Ce voyage d'études, d'une durée de quinze jours, s'effectuera sur le terrain choisi pour les opérations de l'armée de 420.000 hommes qui manœuvrera, à l'automne prochain, sous les ordres du général Saussier.

Les états-majors des généraux de Galliffet et Davout, duc d'Auerstaedt, ont déjà minutieusement étudié le théâtre des manœuvres de leurs armées respectives, qui présenteront cette année une importance capitale.

Le thème qui vient d'être arrêté pour les manœuvres de divisions dans les Basses-Pyrénées, au mois de septembre, vaut d'être particulièrement signalé.

Voici le plan étudié par l'état-major général, et dont l'exécution est prescrite au commandant du 18^e corps :

« La guerre éclate entre la France et l'Alle-

magne. On apprend aussitôt que l'Espagne veut faire passer la frontière à une armée, qui gagne en effet notre territoire par la basse Bidassoa et les Aldudes. Déjà un corps espagnol de dix mille hommes marche sur Saint-Jean-Pied-de-Port et envoie une brigade dans la direction de Saint-Palais.

« Immédiatement, la France mobilise deux corps d'armée qui doivent se concentrer aux environs de Dax, tandis qu'un troisième corps va se diriger de Toulouse sur Orthez. Mais en attendant cette mobilisation, une brigade mixte, constituée en hâte, s'est transportée à Orthez par les voies ferrées, avec mission de marcher contre la brigade espagnole, d'arrêter sa marche et de la contenir jusqu'à l'arrivée du renfort. »

Avant-hier, a été célébré, à Saint-Pierre-de-Chaillot, le mariage de M^{lle} Hélène d'Hautpoul, fille du comte et de la comtesse, née Chatelus, avec le comte Henri d'Havrincourt, lieutenant au 16^e chasseurs à cheval.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Luc Christophle, ancien député, et M. Raymond d'Hautpoul, élève officier à l'École de Saumur ; pour le marié : le marquis d'Havrincourt, ancien sénateur, et le marquis de Chabannes.

Chronique Locale ET DE LOUEST

UNE VICTIME DE LA LOIRE

Hier, trois jeunes gens de Saumur, Henri Lansalle, Deruet et Sauton, après s'être baignés pendant plus de trois heures à l'établissement des bains, près l'usine à gaz, se remirent encore à l'eau, vers cinq heures du soir, à la première cale du quai de Limoges, en face l'usine hydraulique. Ils avaient déjà fait quelques brasses, et deux d'entre eux allaient attérir, lorsqu'on vit le troisième, Lansalle, à bout de forces, tendre les bras au-dessus de l'eau et bientôt disparaître.

Aux cris poussés par des personnes témoins de l'accident, Deruet se jeta à l'eau, put remonter le courant, très rapide en cet endroit, et atteindre Lansalle ; mais, paralysé par les mouvements violents de ce dernier, Deruet fut obligé, pour ne pas être entraîné lui-même, d'abandonner son camarade, qui disparut complètement sous l'eau, profonde de plus de trois mètres.

Des secours arrivèrent après quelques instants : ils furent, hélas ! inutiles. Lansalle avait été entraîné par le courant.

Longtemps après, on a cherché, mais inutilement, le corps de l'imprudent baigneur, qui, à l'heure où nous mettons sous presse, n'est pas encore retrouvé.

seux incorrigibles ou des impotents qui ne faisaient rien. Autour d'eux, pour eux, la charité veillait, peinait et souriait. Afin qu'ils pussent se reposer pleinement, elle ne prenait pas de repos. On l'eût dite riche, tant elle trouvait de moyens d'être aimable et secourable. Sa patience n'avait presque point de limite. Elle pratiquait l'art ingrat d'être maternelle avec les vieux.

Le Bolloche eut rapidement son groupe. C'étaient tous les anciens soldats, épars jusque-là et flottants dans la population de l'hospice. L'éloquence du vieux sous-officier, sa prestance, l'éclat magique des galons dont ils voyaient le rayon d'or sur sa manche d'invalides, les avaient attirés. Ils l'écoutaient volontiers. Au milieu d'eux, Le Bolloche retrouvait l'illusion de la caserne et du commandement. Bataillon très mêlé sans doute, où toutes les armes se confondaient et dont plusieurs dignitaires arrivaient des compagnies de discipline. Mais qu'importait ? Ils étaient du métier. On mettait les campagnes en commun. Chacun disait la sienne, souvent la même, et jamais de la même façon. Ils avaient une manière à eux de parler de la guerre. Chacun n'avait vu qu'un petit coin du champ de bataille. Beaucoup

Lansalle était âgé de 18 ans. Il était monteur chez MM. Mayaud, et demeurait chez son oncle, rue de Fenet, en l'absence de son père qui travaille à Paris.

AFFAIRE DES AVOINES

L'affaire des vols d'avoines, dont on n'entendait plus parler depuis quelque temps et qui semblait pour beaucoup étouffée, vient enfin de se terminer au parquet de Saumur.

Le dossier complet de tous les inculpés, au nombre de dix-sept, a été envoyé samedi dernier à Angers.

La chambre des mises en accusation va désormais statuer, et il est très probable que, d'ici peu de jours, on saura si c'est la Cour d'assises ou la police correctionnelle qui jugera cette importante affaire.

DISTRIBUTIONS DES PRIX

La distribution solennelle des prix du collège Saint-Louis aura lieu le mercredi 29 juillet, à une heure, dans la cour de l'établissement, sous la présidence de M^{gr} Freppel, évêque d'Angers.

Le lendemain, jeudi 30 juillet, à 2 heures, aura lieu la distribution des prix de l'école chrétienne des Frères, à Notre-Dame du Fort, rue Basse-Saint-Pierre.

Les distributions des prix des deux collèges communaux auront lieu au théâtre, le samedi 1^{er} août : à 9 heures du matin celle du collège de jeunes filles, à 4 heures du soir celle du collège de garçons.

Deux élèves de l'école de Sœurs de Sainte-Anne, de Nantilly, M^{lles} Marie Hervot et Jeanne Percevault, ont obtenu, avec succès, le certificat d'études primaires.

VACANCES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Ecoles primaires supérieures : Sortie, samedi soir, 1^{er} août. Rentrée pour les cours élémentaires, lundi matin, 21 septembre. Rentrée pour les cours supérieurs, jeudi matin, 1^{er} octobre.

Ecoles primaires élémentaires : Sortie, samedi soir, 1^{er} août. Rentrée, lundi matin, 21 septembre.

Les écoles maternelles à une seule classe seront fermées du 1^{er} au 15 août inclusivement ; celles qui ont plusieurs classes, resteront ouvertes, mais les maîtresses pourront prendre, à tour de rôle, un mois de vacances. Ce mois sera fixé par l'Inspecteur d'Académie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Emile Tortu, maréchal-ferrant, de Saumur, et Aimée Boursier, sans profession, de Villebernier.

Eusèbe-Louis-Eugène Couratin, garçon de café, de Paris, et Louise-Aimée Perrey, couturière, de Saumur.

étaient restés l'arme au pied une demi-journée sous la pluie des obus éclatant. Leurs récits donnaient une idée mesquine et tronquée des choses militaires. Ils s'y complaisaient pourtant, et y revenaient sans cesse, à propos d'un détail qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir dit. Les jours de sortie, ceux qui rentraient de la ville avec un journal lisaient aux autres des nouvelles merveilleuses. On s'échauffait à propos des armements prodigieux de la Russie ou de l'Allemagne, des fusils capables de percer des troncs de chêne de cinquante centimètres, d'une poudre sans fumée, d'un bateau sous-marin, d'une expérience de torpilles. Les plus chauvins donnaient le ton, les vieux redevenaient jeunes, un ferment des anciennes fièvres glorieuses leur courait dans le sang. Alors, c'étaient des défis à tous les peuples ennemis, des jurons d'amour pour la patrie française, des prédictions de victoires. Tous ils voyaient l'armée victorieuse passant la frontière, et se ruant sur les villages du Rhin ; ils croyaient en être, ils pillaient, ils tuaient, ils s'enivraient et s'endormaient dans les petits draps blancs des vaincus. Dans ces moments-là, Le Bolloche était superbe. Il les empoignait tous, avec sa voix encore frappée au timbre des alcools de

Henri-Jean-Baptiste Jauselon, corloutier, et Célestine-Marie-Angèle Deuvel, brunisseuse, tous deux de Saumur.

UNION SAUMUROISE SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Dimanche 26 juillet 1891, au siège de la Société, rue des Boires :

4^e Séance de tir de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir. Clôture du concours de juillet.

Fusil Gras, tir réduit à 25 mètres.

Carabine et pistolet, à 12 mètres.

2^e Concours de gymnastique entre les élèves et les pupilles de la Société, à 4 heures du soir.

Le Vice-Président, Directeur du Tir,
G. DOUSSAIN.

LE CYCLONE DE QUINCÉ ET LA MARCHÉ DES TRAINS

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, une dépêche annonçant que, jeudi, par suite de l'épouvantable orage qui s'était abattu sur les communes de Notre-Dame d'Alençon et de Quincé, et avait ravagé les récoltes, la ligne du chemin de fer avait été coupée.

Nous avons recueilli sur ce dernier point, dit le *Patriote*, des renseignements complémentaires que nous allons faire connaître à nos lecteurs.

C'est entre les kilomètres 40 et 41, près de la halte de Notre-Dame d'Alençon, que la ligne du chemin de fer d'Angers à Poitiers a été coupée.

Cette rupture a occasionné au train de voyageurs n^o 408, qui arrive à Angers à 7 h. 22 du soir, un retard considérable.

Nous ajoutons que, fort heureusement, cette effroyable perturbation atmosphérique n'a causé aucun accident de personnes.

UN DRAME EN MAINE

Vendredi soir, vers sept heures, deux canotiers passaient en périssières près du pont de la Basse-Chaine, à Angers.

L'un d'eux, en se détournant pour voir si son camarade le suivait, fit chavirer la frêle embarcation. Le malheureux fut précipité à l'eau.

L'autre canotier, témoin de l'accident, dans son empressement à porter secours à son ami fit une fausse manœuvre qui le fit tomber dans la rivière.

Une anxiété terrible étreignit pendant quelques instants le cœur de tous ceux qui voyaient, du pont, se dérouler cette scène affreuse dans laquelle deux jeunes gens, pleins de vie et de santé tout à l'heure allaient peut-être trouver la mort.

Fort heureusement, l'un des jeunes gens, aussi bon nageur qu'intrépide canotier, n'eut pas de peine à se retirer sain et sauf. En quel-

pris pied nul part, et, traqués par la faim, ne s'étaient remisés chez les Petites Sœurs qu'avec l'espoir secret d'en sortir encore.

Tous ils vivaient de la vie commune, mais non pas de la même manière. Des rencontres de goûts et d'origine, des similitudes de métiers ou de souffrances même, les groupaient en petites compagnies, pour la promenade ou le travail. Car on travaillait, à l'hospice : oh ! pour rire, à des travaux d'enfants qui, laissés au caprice de chacun, ne duraient guère, et ne rapportaient rien. D'aucuns, tisserands, dans une salle basse, poussaient la chASSE une heure ou deux ; une demi-douzaine de tailleurs passaient des fils dans des déchirures d'habits déjà reprisés ; des campagnards soignaient les vaches et le cheval, coupaient de l'herbe ou tressaient des paniers ; au beau temps, la femaison réunissait les plus valides, pendant huit jours, dans un petit pré ; d'un bout de l'année remuaient un demi-mètre de terre ou coupaient une mauvaise herbe dans un jardin qui leur était concédé en propre, et dont ils aménageaient la culture au gré de leur esprit, celui-ci en potager, celui-là en verger minuscule, l'autre en parterre fleuri. Il y avait des pares-

cantine. Le pas s'accélérait, les cannes se levaient, les bras rhumatisants s'étendaient en avant. Pauvres bonshommes ! leurs cœurs de troupiers français n'avaient pas vieilli !

D'habitude, ils causaient de ces sujets passionnants autour du seigle, dont les épis commençaient à montrer le nez. Et là-haut, sur la terrasse de l'hospice, quand une sœur passait, étonnée de tant d'animation, elle s'arrêtait un moment. D'un œil tranquille elle suivait les guerriers et les comptait, craignant toujours que le compte n'y fût pas. « Voilà nos vieux qui parlent de la guerre », pensait-elle. Le genre de plaisir qu'ils y prenaient lui était complètement étranger. Mais elle n'était pas fâchée de les voir si martiaux. Cela lui faisait l'impression que font aux mères les garçons qui jouent aux soldats de plomb, tapageusement. Puis, satisfaite de son inspection, la cornette blanche s'en allait. Les petits vieux n'avaient pas aperçue.

Le régime n'était pas dur. Le Bolloche avait même qu'il ne lui déplaisait point. Il avait l'illusion de l'activité et la réalité du repos. Ses compagnons donnaient pleine satisfaction à son goût de gloriole. Il mangeait bien, souffrait peu de sa jambe, respirait huit heures

ques brasses il put gagner la rive, poussant devant lui son léger esquif, comme pour bien montrer qu'il ne craignait nullement la perfidie de l'onde.

Quant à l'autre canotier, ce ne fut pas sans peine qu'il put gagner le bord. Pendant quelques instants on put craindre un dénouement tragique; visiblement pour tout le monde, le malheureux, bien qu'il lutât courageusement, était entraîné par le courant. Le désespoir quintuple les forces, heureusement. Se voyant perdu, le malheureux canotier fit des brasses avec une énergie telle qu'enfin, après mille efforts, il réussit à gagner un endroit de la rivière où il y avait pied.

Il était temps. Le pauvre jeune homme était défaillant. Si le courant eut été un peu plus fort, c'en était fait de lui. (Patriote.)

HIPPODROME D'AVOIR

COURSES DE LONGUÉ

Dimanche 16 août

COURSES AU TROT

A 2 HEURES. — *Prix du Comice.* — Pour poulains et pouliches de 2 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. — Entrée: 5 fr. — Distance: 1,200 mètres environ (un tour de piste). — 100 fr. au premier; 50 fr. au second; 30 fr. au troisième; le quatrième retire son entrée.

A 2 HEURES 1/2. — *Prix du Département.* — Pour poulains et pouliches de 3 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant le canton de Longué depuis plus de six mois. — Entrée: 10 fr. — Distance: 2,400 mètres environ (deux tours). — 170 fr. au premier; 60 fr. au second; 40 fr. au troisième; le quatrième retire son entrée.

A 3 HEURES. — *Grand Prix du Comité spécial.* — Pour poulains et pouliches de 4 ans, nés dans le département de Maine-et-Loire et habitant l'arrondissement de Baugé depuis plus de six mois. — Entrée: 15 fr. — Distance: 3,600 mètres environ (trois tours). — 250 fr. au premier; 100 fr. au second; 60 fr. au troisième; le quatrième retire son entrée.

A 3 HEURES 1/2. — *Prix des Éleveurs.* — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance, habitant le département de Maine-et-Loire. — Entrée: 15 fr. — Distance: 3,600 mètres environ (trois tours). — 250 fr. au premier; 50 fr. au second; le troisième retire son entrée.

Engagements pour toutes les courses au trot jusqu'au jeudi 13 août, à 3 heures du soir, chez M. Tessier-Séchet, à Longué.

COURSES AU GALOP

A 4 HEURES. — *Prix d'Encouragement.* — Course plate au galop. — Pour chevaux de demi-sang, nés et élevés dans les arrondissements

de Baugé et de Saumur. — 300 fr. au premier; les entrées au second. — Entrée: 20 francs. — 3 ans, 67 kil.; 4 ans, 76 kil.; 5 ans et au-dessus, 78 kil. 1/2. — Distance: 3,000 mètres environ. — Tenue de course.

Engagements, chez M. Cailleau, adjoint au maire de Longué, jusqu'au jeudi 13 août, à 3 heures du soir.

A 4 HEURES 1/2. — *Prix de la Société des Steeple-Chases de France* (steeple-chase militaire, handicap). — Un objet d'art de 700 fr. au premier, un objet d'art de 200 fr. au second, un objet d'art de 100 fr. au troisième, offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers faisant leur cours à l'École de cavalerie et montant des chevaux du manège de l'École de cavalerie. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements, jusqu'au jeudi 13 août avant midi au grand Cercle de Saumur. — Publication des poids au mess des officiers le vendredi 14 août à midi.

A 5 HEURES. — *Prix des Souscripteurs.* — (Cross-country, steeple-chase, officiers et gentlemen-riders). — 1,200 fr., offerts par la Société des courses, dont 1,000 fr. au premier, 200 fr. au second, pour chevaux d'armes, hacks et hunters de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas couru depuis le 1^{er} janvier 1891, dans d'autres courses plates ou à obstacles, que celles réservées aux hacks et hunters, ou dans des steeple-chases militaires conformes au règlement de la Société des Steeple-Chases de France, et montés par des gentlemen. — Entrée: 25 fr. au premier après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids commun, 70 kil. — Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kil. de surcharge; tout cheval n'ayant jamais gagné recevra 3 kil.; tout officier ou gentleman n'ayant jamais gagné recevra 3 kil. — Distance: 3,000 mètres environ. — Tenue de course.

Engagements jusqu'au mardi 11 août avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, Paris.

A 5 HEURES 1/2. — *Prix de la Ville de Longué* (steeple-chase militaire, handicap). — Un objet d'art de 350 fr. au premier, un objet d'art de 100 fr. au second, un souvenir au troisième, offerts par la Ville de Longué, pour sous-officiers faisant leur cours à l'École de cavalerie et montant des chevaux du manège de l'École de cavalerie. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au jeudi 13 août avant midi au grand Cercle de Saumur. — Publication des poids au mess des sous-officiers le vendredi 14 août à midi.

Code et règlement de la Société des Steeple-Chases de France.

Entrées: 1^o Dans l'enceinte réservée à la tribune et au pesage: 40 fr.; — 2^o dans l'intérieur de l'hippodrome: voitures à quatre roues avec quatre personnes, 5 fr.; voiture à deux

roues avec quatre personnes, 2 fr. 50; piétons, 25 centimes.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 19 Juillet 1891

Versements de 132 déposants (13 nouveaux), 34,534 fr. » ».

Remboursements, 20,567 fr. 38.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 19 juillet 1891.

On s'est un peu inquiété cette semaine des conséquences possibles de la grève des ouvriers de chemins de fer, et au dernier moment des incidents parlementaires à propos des passeports allemands. Par suite le 3 0/0 est en légère réaction à 95.25. Le 4 1/2 0/0 est sans changement d'une semaine à l'autre à 105.80.

La Banque de Paris reste à 780, soit 805 en tenant compte du coupon de 25 fr. qu'elle a détaché le 1^{er} juillet pour solde de son dividende. D'importantes affaires sont, paraît-il, en préparation et ne tarderont à faire parler d'elles. Avis aux acheteurs.

La Société Générale donne lieu depuis quelque temps à d'importants achats qui maintiennent très fermement les cours à 485. La Société s'occupe activement du règlement de la situation des porteurs de titres argentins.

Le Crédit Foncier est lourd à 1,247.50. Le Crédit Mobilier conserve de bonnes allures à 365 fr. La situation de la société est satisfaisante et comporte des prix plus élevés.

L'administration du Crédit Foncier de Tunisie vient de conclure diverses grosses opérations hypothécaires, dont les bénéfices ajoutés à ceux des prêts consentis antérieurement vont consolider la situation déjà très prospère de la société.

Les obligations des Immeubles de France continuent à attirer la confiance de l'épargne; dernier cours 385.

L'appel fait aux anciens actionnaires de la Société de Dépôts et Comptes Courants est, paraît-il, resté complètement sans écho.

Un bon courant d'affaires se maintient sur les obligations de Porto-Rico à 250 fr. Les travaux de ce chemin de fer avancent rapidement.

Les Chemins Économiques restent à 413.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Sur le marché en Banque on négocie la Part Paris-Caracas à 125.75. Notre situation agricole actuelle va rendre très avantageuse pour cette entreprise l'importation du bétail.

La Banque des Intérêts Catholiques émet en ce moment 10,000 obligations de la Compagnie Parisienne de glace transparente. Ces titres sont offerts au public à 92.50, remboursables à 100 francs et rapportent un intérêt annuel de 5 francs.

Le petit marché fait un très bon accueil aux titres de la Société Morena, société minière possédant dans la Sierra des gisements cuivreux d'une très grande richesse.

Nous rappelons que la souscription de l'Électra sera close le 20 de ce mois; s'adresser à la Société Française qui envoie gratuitement le dossier de l'affaire.

En dehors de la faveur générale accordée en

— Vous l'aimez bien, cette Désirée ?

Il n'eut pas la force de répondre. Ses mains tremblaient sur le manche de sa pelle, et ses yeux, qu'il avait détournés, voyaient sans doute en songe, debout dans l'herbe du pré, l'enfant qui venait à lui.

Le soir, quand sœur Dorothee demanda à la supérieure la permission d'écrire: elle ajouta:

— Ce petit vieux est incroyable: on dirait que c'est lui qui est la mère.

Et, ayant ouvert une feuille de papier d'une écriture inégale et hâtive, elle la mit à la poste, à l'adresse de Désirée. (A suivre.)

Les bordereaux d'impôts en 1891

Sous ce titre, M. Albert Bruas, ancien magistrat, conseiller général du canton N.-E. de Saumur, vient de publier, à la librairie Lachèse et Dolbeau, à Angers, un travail très intéressant, qui est le fruit de longues et patientes recherches et que les contribuables consulteront avec profit.

On y trouvera principalement tout ce qui concerne les modes et délais des réclamations à adresser à l'administration pour obtenir une décharge ou une réduction d'impôts.

Nous tenons la brochure de M. Albert Bruas à la disposition de nos lecteurs. Elle leur sera délivrée gratuitement dans nos bureaux sur leur simple demande.

Autriche aux affaires de charbonnages, on annonce que la Société de l'Uruguay vient de se rendre propriétaire de charbonnages d'une extrême richesse; les actions sont à 250 fr. On s'occupe beaucoup d'une combinaison relative aux Parts bénéficiaires du Crédit Provincial, qu'on dit appelées à une prochaine plus-value.

Lisez ces lignes et faites en votre profit !

Léognan (Gironde), le 6 février 1891. — J'ai administré, j'administre encore de temps à autre vos Pilules Suisses à une personne atteinte de troubles gastriques dus à une constipation constitutionnelle et je m'en trouve très bien. Je vous autorise à livrer ma lettre à la publicité.

Docteur Boob.

Dernières Nouvelles

Paris, 20 juillet, 12 h. 35 soir.

La grève des ouvriers employés aux chemins de fer est considérée comme terminée; la rentrée des ateliers et des dépôts s'est effectuée dans la matinée presque complète; aucun incident.

Le discours de M. d'Haussonville, prononcé à Toulouse, critique la formation du parti catholique, exclusivement consacré à la défense de l'Église.

Il déclare que la base de la lutte électorale monarchique doit être la révision de la Constitution. HAVAS.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 420 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS:

Agen. Aix. Alais. Albi. Alençon. Amiens. Angers. Angoulême. Annonay. Apt. Arles. Arras. Auch. Aurillac. Auxerre. Avignon. Bar-le-Duc. Bayonne. Beauvais. Belfort. Bergerac. Besançon. Béziers. Blois. Bordeaux. Boulogne-sur-Mer. Bourges. Brest. Brive. Caen. Cahors. Cambrai. Carcassonne. Carpentras. Castres. Cette. Chalon-sur-Saône. Châlons-sur-Marne. Chartres. Châteauroix. Chaumont. Cherbourg. Clermont-Ferrand. Dax. Dieppe. Dijon. Douai. Dragignan. Dreux. Dunkerque. Epervan. Epinal. Fontainebleau. Gaillac. Grenoble. Havre (le). Honfleur. La Rochelle. Laval. Lille. Limoges. Lisieux. Lodève. Lorient. Lyon. Mâcon. Mans (le). Marmande. Marseille. Montauban. Montreuil. Montluçon. Montpellier. Moulins. Nancy. Nantes. Narbonne. Nevers. Nice. Nîmes. Niort. Orléans. Pau. Périgueux. Perpignan. Poitiers. Puy (le). Reims. Rennes. Rives-de-Gier. Roanne. Rodez. Roubaix. Rouen. St-Brieuc. St-Etienne. St-Germain-en-Laye. St-Lô. St-Malo. St-Servan. St-Quentin. Saumur. Sedan. Sens. Tarbes. Thiers. Toulon. Toulouse. Tours. Troyes. Valence. Valenciennes. Versailles. Vichy.

AGENCE DE LONDRES: 38, Lombard-Street, E. C.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

par jour l'air des collines que vivifiait le cours prochain d'une grande rivière, étendue et ramifiée à l'infini dans la campagne verte, comme la nervure bleue d'une feuille de chardon.

Et cependant il dépérissait. Les rides creuses de ses joues se creusaient encore. Il avait des moments de mutisme et de sauvagerie auxquels les sœurs ne se trompaient pas. Sœur Dorothee avait essayé d'une ration supplémentaire de tabac, un moyen pourtant bien efficace. Le Bolloche avait pris, remercié, fumé; il ne s'était pas regaillardir.

« Peut-être qu'il voudrait voir sa femme plus souvent » avait songé la sœur. Et, au lieu de deux fois par semaine, Le Bolloche s'était rencontré chaque jour, dans un corridor de l'hospice, avec sa femme, très bien habitée, elle, très douce et effacée, là comme ailleurs. Ils causaient un peu. Mais ils n'avaient pas grand chose à se dire, n'ayant jamais eu la même humeur, et n'ayant plus la même vie. Le bonhomme ne revenait pas plus gai de ces visites de faveur.

A force d'y songer, sœur Dorothee eut une inspiration.

L'ayant aperçu qui, au milieu de son parterre, le pied sur sa pelle, immobile, regardait

obstinément la partie basse de la ville, les horizons voilés où les maisons, les rues, les jardins, n'ont plus de formes arrêtées, et ne sont plus que des nuances dans la gamme adoucie des lointains, elle devina sa pensée.

— C'est votre fille qui vous manque? dit-elle.

Le Bolloche, qui n'avait pas vu la sœur, tressaillit à ce mot. Son vieux visage devint dur, ses yeux s'emplirent d'un feu sombre, il n'aimait pas qu'on sût ses affaires, et la découverte d'un chagrin qu'il était trop fier pour confier à personne le blessait comme une indiscretion.

Mais bientôt, l'émotion que ce nom lui avait causée: « votre fille », fut la plus forte. Il ne fut point maître de s'y abandonner; elle l'emporta tout entier, elle le changea. Ses traits se détendirent, et humblement, doucement, d'un ton où perçait l'aveu de sa longue souffrance, il répondit:

— C'est vrai.

— Pourquoi ne l'avoir pas dit plutôt? reprit la sœur. Depuis cinq semaines que vous êtes ici, vous ne l'avez pas vue?

— Non.

— Voulez-vous que je lui écrive de venir?

— Oh! oui!

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

Le Lundi 27 Juillet, à une heure, A Saumur, étude de M^e BRAC, JOLIE

Petite Maison Bourgeoise AVEC JARDIN

A l'entrée du Pont-Fouchard, Cette maison dépend de la succession de M^{me} Desvieux, née Coulon.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour visiter, au Pont-Fouchard, à M^{me} AUTRAN, et pour traiter, à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A Céder présentement

MAGASIN D'ÉPICERIE ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagnaux DROIT AU BAIL

S'adresser à M^{mes} LÉBOUGRE.

A CÉDER DE SUITE

UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT DE

Vins en gros et Liqueurs

Situé à Doué-la-Fontaine

S'adresser, pour traiter, à M. ALPHONSE PINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

ENTREPOT de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

AVIS

La Maison Martineau-Doc, 41, rue d'Orléans, Saumur.

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, cellulose et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté, VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

Les Sœurs de la Miséricorde

Rue Basse-Saint-Pierre, 10, SAUMUR

REPASSAGE A NEUF

Spécialité de Chemises d'homme
Faux-cols et Manchettes
Glaçage parisien
Services de Table
Trousseaux et Dentelles

LINGERIE en TOUS GENRES

Mise à neuf sans altération du Tissu

MANUFACTURE

DE PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS
12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, est à Saumur à partir d'aujourd'hui lundi.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, Succ^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Diners sur commande

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05
— à la mécanique, — 1.15

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	14 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Limiers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)				1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(arrivée)				1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
(départ)					4 22	8 41			7
Nantilly (arrivée)									
SAUMUR (Etat)					4 34	8 51			7 11
(arrivée)					4 41	8 30			6 50
(départ)					4 23	8 43			7 3
Nantilly (départ)					4 29	8 49			7 9
Chacé-Varrains					4 29	8 49			7 17
Brézé-Saint-Cyr					4 37	8 56			7 33
Montreuil-Bellay					2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars					2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort					4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13	8 10	6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)				Mixte matin					
(arrivée)				7 45	11 25		3 13	5 42	10 3
(départ)				7 25	11 25		2 52	5 20	
Nantilly (départ)				7 36	11 36		3 4	5 31	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)				7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)				7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivry				8 11	12 10		3 28	5 57	
Blou				8 20	12 19		3 36	6 6	
Vernantes				8 33	12 33		3 47	6 19	
Limiers-Bouton				8 46	12 45		3 58	6 31	
Noyant-Méon				9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44
Montreuil-Bellay				10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	12 33
Thouars				2 47	5 56	9 26	12 4		3 26
Niort				5 50	7 30	11 50	2 27		5 45
Saintes									
Bordeaux									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 41	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 51	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Eaugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 40
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 25
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52	6 22	6 32	
St-Clément		7 26		12 53	3 59	6 41	6 41	
St-Martin		7 33		12 59	4 7	6 58	6 58	10 24
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 14	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 21	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45	7 39	7 39	10 56
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	8 20	11 16
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 20	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 21	9 54</	